



## Activité salarié et autoentrepreneur

Par **manou74**, le **17/05/2014** à **14:25**

Bonjour,

Je souhaite m'inscrire en tant qu'autoentrepreneur comme prestataire administratif et opératrice de saisie comptable. Mon poste à ce jour en tant que salariée est secrétaire de direction. Puis-je avoir mon employeur comme client pour la saisie comptable, car la comptabilité n'est pas sur ma fiche de poste et surtout mon poste actuel occupe mon temps plein.

En vous remerciant pour votre réponse.

Cordialement

Par **P.M.**, le **17/05/2014** à **16:49**

Bonjour,

Vous pouvez avoir les clients que vous voulez, le tout c'est que l'activité exercée ne corresponde pas à du salariat déguisé pour ne pas risquer que ce soit considéré comme du travail dissimulé...

Par **manou74**, le **17/05/2014** à **17:28**

Merci pour votre réponse.

A ce jour, mon employeur a externalisé la comptabilité auprès d'une entreprise spécialisée, il n'y a donc pas de poste au sein de notre association pour la saisie comptable. Comme je souhaite me mettre en autoentrepreneur, il m'a proposé de me faire travailler moi plutôt qu'un inconnu.

Je vais donc lui dire que c'est possible, super j'aurai mon premier client merci encore